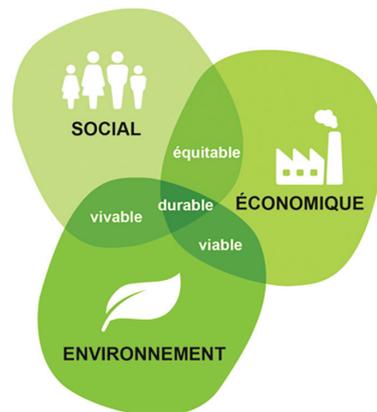


LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) EN RÉVISION

LE PLU EST UN DOCUMENT DE SYNTHÈSE ENTRE L'URBANISME DE PROJET QUI TRADUIT UNE VOLONTÉ POLITIQUE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE, QUI ENCADRE L'ACTE DE CONSTRUIRE.

Le PLU s'appuie de la notion de développement durable qui traduit la convergence de trois préoccupations

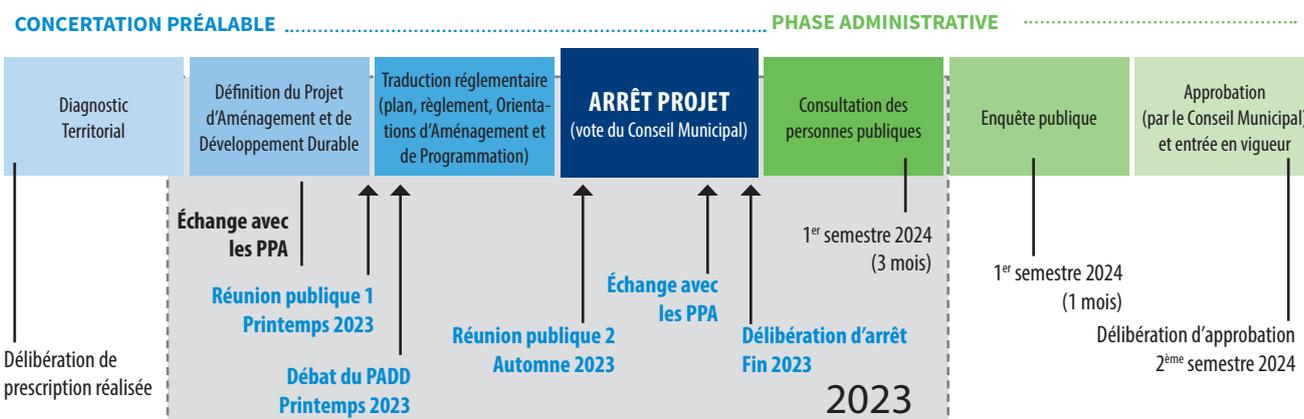
Ce n'est pas un document isolé, il doit **répondre au cadre législatif** et être compatible avec les documents de planification supérieure: le Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes et le futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Mont Blanc - Arve - Giffre
Le PLU doit être adapté aux enjeux actuels, aux contraintes du territoire et répondre aux objectifs politiques de la collectivité.



DIVISER PAR DEUX LE RYTHME D'ARTIFICIALISATION DES SOLS SUR LES DIX PROCHAINES ANNÉES PAR RAPPORT À LA DÉCENNIE PRÉCÉDENTE D'ICI 2030, DANS LE BUT D'ATTEINDRE LA ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE D'ICI 2050.

LE CALENDRIER / DÉMARCHE GÉNÉRALE

PPA : Personnes Publiques Associées (services de l'état, chambre d'agriculture, département...)



L'année 2023 va être le cœur de cette révision: le conseil municipal va débattre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour faire du nouveau document d'urbanisme de Magland un outil pour assurer les enjeux de développement de la commune tout en préservant notre environnement et la qualité de vie dans le village.

LE MOT DU MAIRE

Plutôt donc que d'attendre une révision imposée par les services de l'État, ma municipalité a décidé de réviser notre document d'urbanisme et travaille actuellement avec le bureau d'études retenu, Espaces et Mutations. Nous prenons en considération toutes les spécificités particulières de tous nos hameaux, afin de concilier les différents enjeux et singularité, que ce soit pour les zones situées en plaine, de Balme à Oëx en passant par le bourg, que ce soit les hameaux en secteurs de co-teaux, mais aussi les hameaux de chalets d'alpage et la station de Flaine.

Notre objectif est d'élaborer une planification :

- soucieuse des possibilités d'urbanisation,
- soucieuse de la qualité architecturale proposée,
- soucieuse de la conservation et la protection des espaces naturels,
- soucieuse de favoriser les mobilités douces,
- soucieuse d'encourager le développement des activités agricoles et pastorales,
- finalement, une planification soucieuse de favoriser et fortifier le bien-vivre ensemble à Magland



Johann Ravailier, Maire